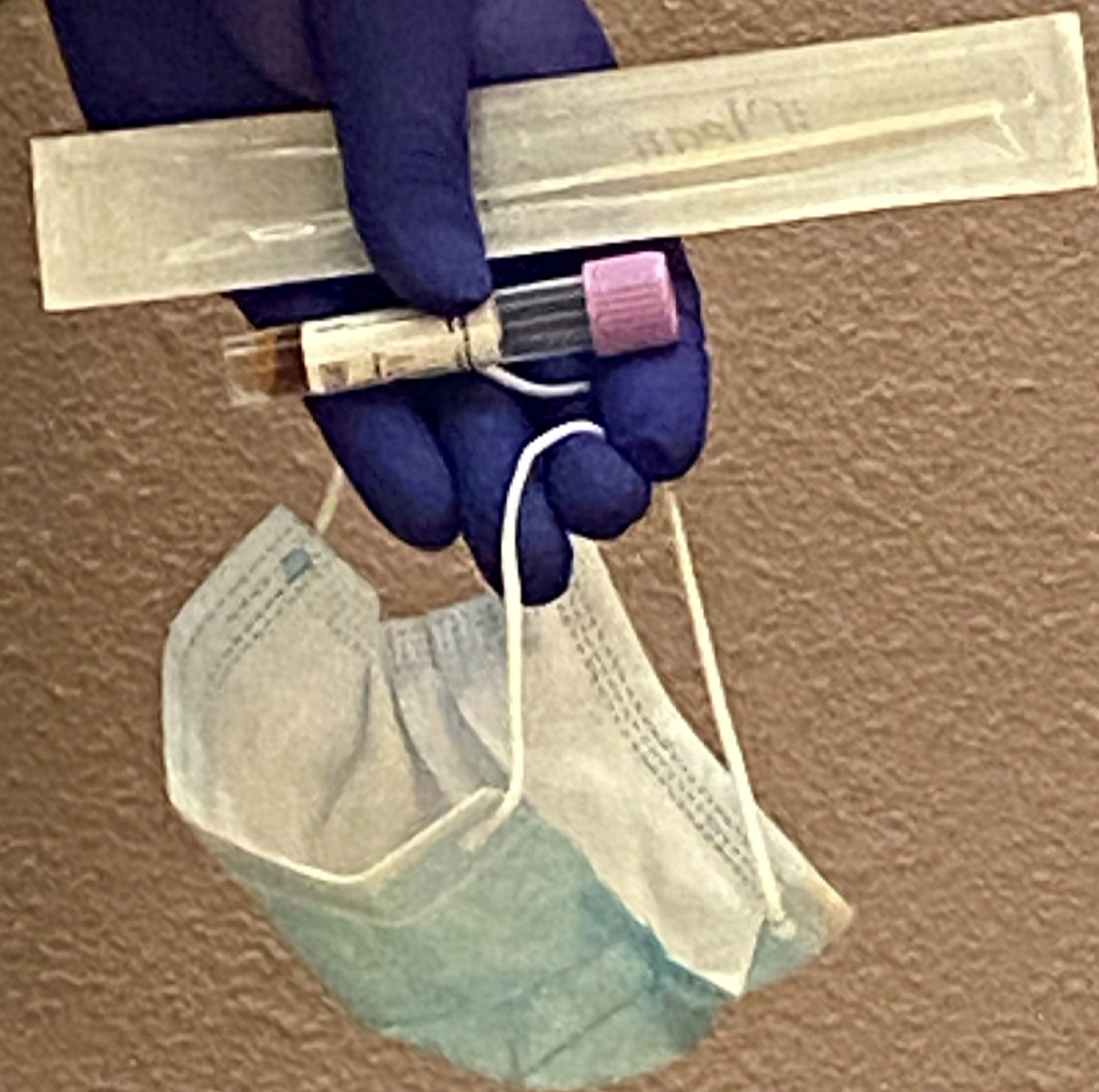


Dossier spécial CCAS

Les nouvelles
Mai 2021 n°11 de *Saulce*



La commune face au Covid-19

Sommaire

02



3	Interview du Maire	16-17	Périscolaire/ALSH
4-5	Covid-19	18-19	Education
6	Groupe scolaire	20	Culture
7-9	Travaux	21	Forum des Associations
10	Agression du Maire	22-23	Associations
11	Commémorations	24-29	Action sociale
12	Personnel communal	30-31	Montélimar Agglo
13	Téléthon	32-37	Les Echos du Conseil
14	Environnement	38-39	Etat civil
15	MICI	40	Agenda



Voici presque un an que les Saulçoises et les Saulçois vous ont élu. Pouvez-vous nous faire un bilan de vos premiers mois en tant que Maire ?

Un an de confiance réciproque en effet, malgré la difficulté de la période, et ce grâce à une équipe d'élus qui travaille au quotidien pour mettre en place le projet « Saulce au cœur », et pour la gestion et le développement de notre commune.

Ainsi, dès le mois de juin 2020, les urgences répertoriées pendant la campagne ont commencé à être traitées : la réfection des voiries, les aménagements sur les routes de Mirmande et du Pouzin pour assurer la sécurité de tous, le nettoyage des chemins et de la commune en général, la mise en place d'un

nouveau mobilier urbain dans le parc de l'Olivette pour plus de convivialité, la poursuite des travaux du groupe scolaire, la réalisation d'un nouveau columbarium au cimetière.

Vous êtes-vous heurté à des difficultés ? Quelles sont les solutions, les propositions de votre équipe ?

La première et la plus évidente, c'est la gestion du Covid-19. Nous avons choisi, avec l'ensemble des conseillers municipaux, de mener une politique offensive en ce qui concerne le virus. Un gros travail d'information et d'assistance est assuré par la Mairie pendant les confinements, et les élus ont par ailleurs permis l'ouverture d'un centre de tests PCR à Saulce. Les élus se sont par ailleurs mobilisés dernièrement pour offrir aux Saulçoises et Saulçois de plus de 75 ans une assistance pour la prise de RDV pour la vaccination. Avec les difficultés nationales que l'on connaît.

Il faut également noter qu'en tant que Maire, j'ai pu me présenter à la Vice-Présidence de Montélimar Agglomération et ainsi permettre à notre commune de bénéficier d'une nouvelle place à l'intérieur de cette collectivité territoriale stratégique.

Nous avons eu par ailleurs à faire face à une crise de gestion de l'association Familles Rurales qui gère le périscolaire. Avec Montélimar Agglomération, nous avons permis la mise en place d'un nouveau Bureau qui s'est vite attelé à l'assainissement du fonctionnement et des finances de l'association.

Enfin, la liste d'opposition @tout Saulce, qui avait déposé un recours devant le tribunal administratif, s'est vue déboutée de sa demande. S'en sont suivies quelques démissions dénotant le manque d'engagement de certains pour la commune.

Il était aussi important pour nous de respecter une certaine tradition à Saulce. Ainsi nous avons proposé à nos aînés le traditionnel colis de fin d'année, quelque peu enrichi au vu de l'impossibilité d'offrir un repas au restaurant. Nous avons également accentué notre soutien au Téléthon en permettant à l'association gestionnaire d'organiser à Saulce une grande soirée avec l'Amicale des pompiers, qui s'est terminée par un feu d'artifice le 19 septembre 2020.

Quels sont vos projets pour 2021 ?

Nous allons mettre notre programme de campagne en application, notamment au travers des travaux présentés page 7.

Covid-19

04

Gestion de crise

Pendant les périodes de confinements pour enrayer la propagation du Covid-19, la municipalité a pris des mesures qui ont été suivies avec soin par les Saulçois.

Ainsi l'accès à la mairie: fermée pendant cette période, elle a pu néanmoins maintenir son accueil du public sur rendez-vous téléphonique, limitant ainsi la promiscuité à l'accueil.

Le port du masque a été obligatoire sur tout le territoire de la commune sur décision préfectorale. Globalement les Saulçoises et Saulçois ont respecté ces dispositions sanitaires bien comprises.

Pour respecter le protocole sanitaire mis en place par l'Education nationale, la municipalité a été contrainte de trouver une solution d'urgence pour ne pas fermer la cantine. Une partie des repas du restaurant scolaire a été servie à la salle polyvalente de l'école élémentaire, permettant ainsi aux élèves des classes de CM1 et CM2 de libérer de l'espace dans le réfectoire. ■



Pendant cette même période, la médiathèque a mis en place un service de prêt de livres à emporter. Luc Dorel a proposé une liste de livres consultables sur le site internet de la commune.

La médiathèque avait agrandi ses plages horaires d'ouverture.



Site éphémère de dépistage

Un site éphémère de dépistage du Covid-19 a été mis en place dès novembre 2020 à l'Espace culturel municipal.

Cette initiative saulçoise résulte d'une action groupée du Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, des infirmiers de la commune et du laboratoire Cerballiance, en accord avec l'Agence Régionale de Santé et sur arrêté préfectoral.

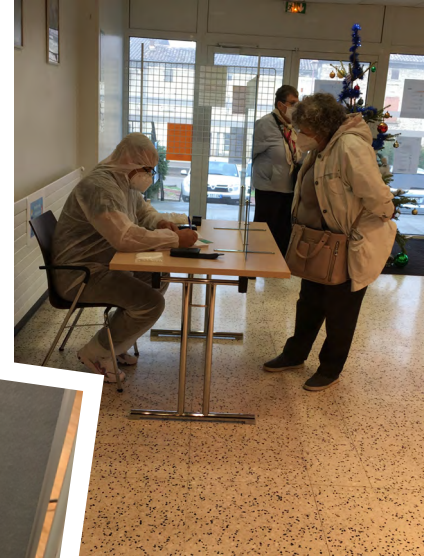
Environ 1500 tests ont été réalisés à ce jour sur ce site, une vraie réussite pour la commune. ■



Site éphémère de dépistage



« En tant que référent Covid de ce site de prélèvement, je tiens à remercier, pour leur implication, les acteurs de santé locaux (médecins, infirmiers, pharmaciens), les agents municipaux, les élus, les membres du CCAS, les sapeurs-pompiers de Saulce et les bénévoles », précise Stéphane Vargas, adjoint au Maire.



Centre de Prélèvement PCR Saulce-sur-Rhône
à compter du 9 novembre 2020
sur rendez-vous,
inscription sur www.doctolib.fr
> dépistage Covid-19 PCR > Saulce-sur-Rhône

Port du masque obligatoire
Se munir de sa carte vitale:
100% prise en charge par la sécurité sociale

Saulce sur Rhône



Centre de prélèvement PCR



Tests antigéniques Noël 2020

Groupe scolaire

06

Bientôt fini!



Nous attendons tous avec la plus grande impatience la réception des bâtiments du nouveau groupe scolaire et de sa cantine, qui seront fonctionnels pour la rentrée scolaire 2021.



Les projets

La mise en oeuvre des programmes avance.

Sont déjà prévus ou en passe d'être réalisés, l'aménagement paysager du cimetière, un plan voirie sur 5 ans, une voie douce le long de la Via Agrippa, un nouveau parking pour le cimetière et l'embellissement du magnifique parc de l'Olivette.

En projet aussi la mise en conformité du bâtiment de la mairie, l'embellissement de l'entrée des Reys de Saulce, le renouvellement en LED de 90 % de l'éclairage public de la commune.



Réfection des sols du parc de l'Olivette et élagage. ■



Cimetière

Un columbarium et un jardin du souvenir neufs depuis la Toussaint 2020

Les habitants de Saulce-sur-Rhône et autres visiteurs ont pu découvrir, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, un nouveau columbarium.

Celui-ci est accompagné d'un jardin du souvenir auprès duquel un banc permet au public de se recueillir. Un aménagement paysager y est aujourd'hui en cours.

Les travaux, qui ont pris du retard à cause de la crise sanitaire, avaient pour objectif l'agrandissement et l'embellissement de cette partie du cimetière. ■



L'entretien

Au quotidien, les agents sont présents sur la commune pour l'entretenir et l'embellir. Pour ce faire, nous renouvelons régulièrement le matériel, l'outillage et les véhicules. ■



Inauguration du véhicule publicitaire

Lundi 7 décembre 2020, devant l'Espace culturel, le nouveau véhicule publicitaire de Saulce a été inauguré.

En présence du Maire, les sponsors présents ont pu découvrir leur logo et annonce, figurant en grand sur le fourgon qui sera conduit et utilisé par les services techniques de la commune.

Ce véhicule est le fruit d'un partenariat entre la ville et la société Trafic Communication, les emplacements publicitaires permettant son financement.

Il sera amené à être utilisé par les services techniques de la ville en tant que véhicule utilitaire. La commune finance pour sa part les frais d'assurance et d'entretien du véhicule, ainsi que le carburant.



Rénovation de la toiture de la cure



Au mois d'avril, la toiture de la cure de l'église a été entièrement rénovée.

Le para-foudre du clocher a été également mis aux normes. ■

Démarrage des travaux de la Via Agrippa



Agression du Maire

Le vendredi 23 avril 2021, Monsieur le Maire a été victime d'une agression de la part d'un jeune Saulçois auquel il faisait remarquer les risques encourus par lui et son petit frère qui utilisaient un quad sans porter de casques.

Ce simple rappel du Maire à ces jeunes a entraîné un violent coup porté au visage de Daniel Buonomo. Ce dernier a porté plainte à la gendarmerie et le jeune conducteur a été placé en garde à vue.

A cette occasion, le Maire de Saulce-sur-Rhône a reçu de nombreux messages de soutien de ses collègues et des habitants de la commune.

Soulignons que le Président de la République, Emmanuel Macron, a adressé la lettre reproduite ci-après au Maire agressé. ■

Lettre du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 07 MAI 2021

Monsieur le Maire,

Ayant eu connaissance de l'agression dont vous avez fait l'objet le 23 avril dernier, je tenais à vous exprimer tout mon soutien.

Je mesure pleinement le rôle crucial qui est le vôtre. Engagé au quotidien en tant qu'élu local, vous êtes au contact de nos concitoyens et la première incarnation de notre système démocratique à leurs yeux. Mettant à leur service toute votre énergie, vous constituez un acteur du changement, sur le terrain. Je veux donc saluer cet engagement qui fait honneur à notre pays.

Je sais également les lourdes contraintes auxquelles vous faites face et l'exposition publique qui résulte de votre action. Si la colère et la détresse, qui trouvent parfois à s'exprimer chez certains administrés, doivent être entendues, rien ne saurait justifier le recours à la violence, physique comme verbale. Aussi, je condamne le plus fermement cet acte dont vous avez été victime.

Soyez assuré que je me trouve aux côtés des élus de notre pays afin de leur assurer les meilleures conditions d'exercice de leurs mandats, au service des Français.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amie très ma tante à lui,

Emmanuel MACRON


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Daniel B
Maire de Saulce-su
Mairie
12 Avenue du Dau
26270 SAULCE-SU

Paris, le 19 M
Réf. : 21-006896-D/

Monsieur le Maire,

Mes services m'ont informé de l'agression physique dont vous avez été victime le 23 avril dernier, lorsque vous avez interpellé deux individus sur un quad, sa

Je tiens tout d'abord à vous témoigner de ma solidarité s'agissant des actes particulièrement attentifs et réactifs aux menaces dont les élus sont victimes. Comme vous, élu de terrain, je sais les difficultés qu'éprouvent au quotidien les hommes qui s'engagent pour l'intérêt général. Je sais aussi le rôle fondamental de l'organisation de la vie quotidienne de la Nation.

Aussi, dès ma prise de fonction, j'ai demandé aux forces de l'ordre et aux services de l'Intérieur d'être particulièrement attentifs et réactifs aux menaces dont les élus sont victimes. Les insultes contre les élus sont dorénavant considérées comme des atteintes à l'honneur et à la dignité de l'État. Une circulaire du ministère de la Justice a été diffusée à tous les procureurs généraux.

Les sanctions prévues en cas d'agression physique d'un maire sont prévues conformément à l'article 222-13 du code pénal qui dispose que les violentes personnes dépositaires de l'autorité publique, ayant entraîné une incapacité de travail inexcusable pendant plus de trois jours, sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gérald DARMANIN

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr



8 mai 2021

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 a eu lieu, pour la 2ème année, dans une forme réduite afin de respecter les mesures liées à la crise sanitaire. Etaient présents aux côtés du Maire les élus du Conseil municipal, le capitaine des pompiers de Saulce-sur-Rhône, le Président des Anciens combattants Jean-Claude Veyrenc et le porte-drapeau Jean-Bernard Blanquer.

Daniel Buonomo, après avoir lu le discours de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, a tenu à rappeler les dangers de la peur, du racisme et de la xénophobie. « Une civilisation doit se construire dans la confiance », a-t-il ajouté avant d'appeler à une minute de silence et de chanter la Marseillaise. ■



Daniel BUONOMO
Maire de Saulce-sur-Rhône
8 mai 2021
BDC-CE / LD

...time dans votre commune,
...ns casque, ni masque.

...dont vous avez fait l'objet.
...tidien ces femmes et ces
...ndamental des élus dans

...ux préfets de se montrer
...s dans l'exercice de leurs
...omme des outrages à des
...el de poursuites pénales.
...eurs pour traduire cette

...articulièrement sévères,
...ces sur toute personne
...fériorité ou égale à huit

...nguée.

Départ à la retraite

Au cours de l'été dernier, Corinne Brunel, agent d'entretien, et Annick Castelletti, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, ATSEM, ont fait valoir leur droit à la retraite. Toutes les deux ont terminé leur carrière publique à l'école maternelle Jacques Prévert de Saulce-sur-Rhône. Annick Castelletti a travaillé uniquement dans ce cadre scolaire. ■

Les échos du Conseil

Le 16 septembre 2021, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du départ en retraite de Madame Corinne Ducol et de Madame Annick Castelletti en août 2020. Le poste de Madame Castelletti a été mis en ligne sur emploi territorial.fr pour rechercher une ATSEM; poste pourvu au 2 novembre 2020.

Bienvenue à Lydie Puga-Pizarro



A la suite du départ en retraite de Annick Castelletti, Lydie Puga-Pizarro a été recrutée à compter de novembre dernier en qualité d'ATSEM à l'école maternelle Jacques Prévert.

Saulçoise depuis de nombreuses années elle a une expérience au sein du périscolaire et avait effectué des remplacements à l'école maternelle.



Colis de Noël du personnel

A l'occasion d'un moment convivial passé autour d'un café et de croissants, le Maire a offert cette année au personnel communal des colis garnis « Aix & Terra ». Une attention pour les remercier de leur engagement pendant la crise du Covid-19, qui leur a permis la découverte ou la redécouverte de bons produits locaux.



Téléthon

Suite à plusieurs démissions de l'ancien Bureau du Téléthon, Josiane Dumas et Stéphane Vargas ont travaillé à la mise sur pied d'une nouvelle équipe, pour que ne meure pas cette association. Aujourd'hui celle-ci est active, pour la plus grande satisfaction des deux adjoints. ■



Un bilan positif pour le Téléthon 2020

Le samedi 19 septembre 2020 a eu lieu une journée de festivités organisée par les communes de Saulce-sur-Rhône et des Tourrettes pour l'ouverture officielle du Téléthon 2020.

Le traditionnel concours de boules fut remporté par le Saulcois Stéphane Vargas et le Tourretois Frédéric Dos Santos. Malgré quelques gouttes de pluie, Rémi Harang, Président de l'association du Téléthon, et son équipe, n'ont cessé de se démener dans la joie et la bonne humeur. Toute la journée une buvette a été proposée par les bénévoles et l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saulce.

Pour le feu d'artifice et le concert, nous avons pu apprécier la présence de Daniel Buonomo, Maire de Saulce-sur-Rhône, Pierre Braysse, Maire des Tourrettes, Karim Oumeddour, Conseiller départemental, Pierre Nollevalle, responsable de Téléthon Région Auvergne Rhône-Alpes, et Patrick Roche, Président de l'Union régionale des sapeurs-pompiers.

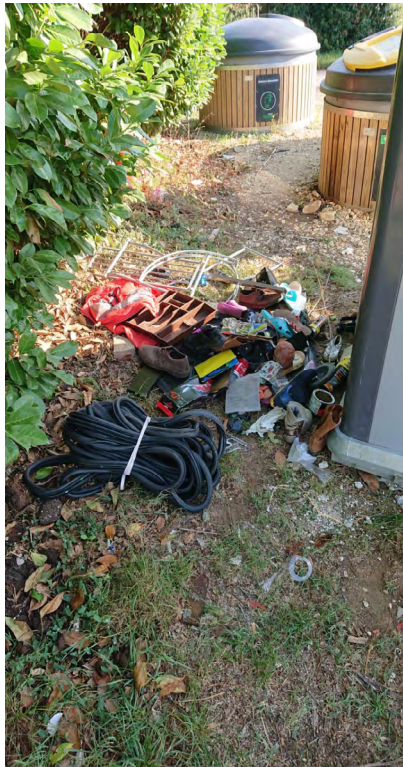
Au mois de janvier 2021, l'association du Téléthon, accompagnée des maires de Saulce et des Tourrettes, a reçu en Mairie de Saulce le chèque du montant total des dons récoltés le 19 septembre : 2243.50 €.

Il s'agit d'un résultat admirable par rapport aux prévisions, et malgré la conjoncture. L'équipe du Téléthon remercie tous les bénévoles engagés dans cette aventure, ainsi que tous les généreux donateurs. ■

Environnement

14

Renouons avec les bons comportements



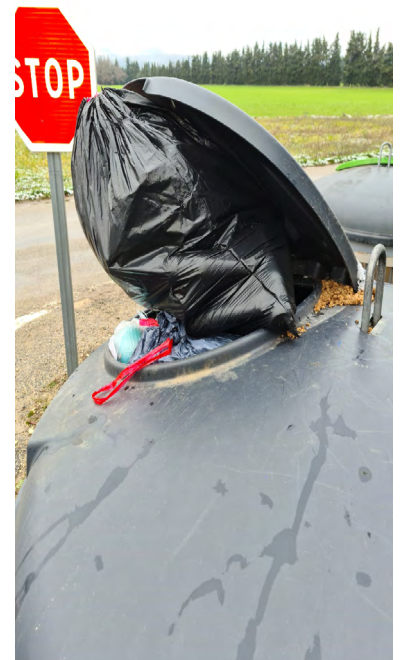
La vie sociale d'un village impose le respect de règles collectives qui contribuent au mieux vivre ensemble.

Encombrants abandonnés n'importe où, déchets non triés constituent des incivilités que nous devons bannir de nos comportements.

Ces incivilités induisent des dépenses supplémentaires importantes qui pèsent sur les taxes, et peuvent entraîner des contraventions de plusieurs centaines d'euros.

Laisser son chien faire ses besoins n'importe où et ne pas les ramasser constitue également une infraction pouvant conduire à une contravention.

Gêner la tranquillité du voisinage peut aussi entraîner des sanctions, tant pour tapage nocturne que diurne.



Journée contre les MICI - #tousenviolet

19 mai : Saulce-sur-Rhône relais drômois de la journée de lutte contre les MICI, Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin, #tousenviolet.

La commune a choisi de soutenir la journée mondiale des MICI et sa campagne d'informations sur la maladie de Crohn et la RCH, rectocolite hémorragique. Avec le #tous en violet, la Mairie a fourni son aide à l'association nationale AFA pour sa levée de fonds en faveur de la recherche. Outre un appui logistique, les photos de solidarité des Saulçois ont été affichées en Mairie, et l'Espace culturel a été illuminé en violet.

Les enfants des écoles et du périscolaire ont également relevé les défis de cette journée mondiale, ainsi que de nombreux commerces et associations, démontrant l'esprit de solidarité de notre village. Une association locale sera d'ailleurs créée et aura pour mission l'organisation de manifestations à destination des malades de Drôme et d'Ardèche.

Les MICI c'est : 250 000 personnes touchées en France, 8000 nouveaux cas annuels, 20 % d'enfants parmi les cas diagnostiqués, un doublement de la maladie chez les 13-19 ans ces dernières années. ■



Un point sur le périscolaire/foyer des jeunes - Familles Rurales Saulce

A sa prise de fonction, Cathia Bertrand-Rubino, adjointe aux affaires scolaires, au périscolaire, à la petite enfance et à la jeunesse, a constaté que le périscolaire, au fil des années, faisait l'objet d'un mécontentement des familles tant sur le fonctionnement que sur les finances. En effet, il a été constaté des défaillances.

Le périscolaire et le centre de loisirs sont gérés par l'association Familles Rurales Saulce dans le cadre d'une délégation de service public confiée à Montélimar-Agglomération.

Un constat financier attristant ■

Le 17 septembre 2020, la création d'un nouveau Bureau a permis de mettre en évidence plusieurs dysfonctionnements :

- Une perte financière réelle d'un montant d'environ 6 000 euros sur 2019 et 2020 directement liée aux prestations de services réalisées et non facturées (de plus, certaines familles ont omis de payer leurs factures mais aucune relance n'a été faite auprès d'elles...),
- L'accumulation des dettes des années précédentes d'un montant de 20 000 euros.
- La modulation du temps de travail des employés (animateurs et directions) non appliquée, entraînant le paiement irrégulier de certaines heures en heures supplémentaires,
- La mise en place de bons-cadeaux en fin d'année offerts à certains employés et non à d'autres sans accord du Conseil d'administration de Familles Rurales Saulce (aucun Conseil d'administration n'a validé les bons-cadeaux),
- Une facturation absente pour les mercredis après-midi (après vérification auprès de l'organisme compétent) entre les mois de février et juin 2020 (l'ancienne directrice a omis de facturer cette prestation).
- Des dossiers de subventions de la CAF, auxquelles avait droit l'association, non remplis.

Une gestion administrative défaillante ■

Fin 2020, la délégation de service public du périscolaire et de l'accueil de loisirs arrivait à son terme. Le dossier présenté par l'association Familles Rurales Saulce n'a pas été retenu car incomplet.

L'ancien Bureau présidé par Ludivine Delalondre et Fabien Roux, ainsi que la directrice, Fiona Bru n'avaient pas rempli correctement les mémoires financiers et techniques.

Le Bureau et le Conseil d'administration ont été entièrement renouvelés mi-septembre 2020 avec la présence au Conseil de Cathia Bertrand-Rubino, adjointe aux affaires scolaires, périscolaire et jeunesse et de Stéphane Vargas, adjoint aux affaires sociales.



Un point sur le périscolaire/foyer des jeunes - Familles Rurales Saulce

Une réorganisation nécessaire afin de : ■

- agir selon de nouveaux principes, notamment la bienveillance,
- assainir la situation financière de l'association Familles Rurales,
- respecter le cahier des charges,
- tisser des liens de confiance et de proximité, à l'écoute des familles.

Grâce à ce nouveau Bureau, la situation à ce jour est devenue saine avec une transparence totale sur les comptes.

La directrice, Fiona Bru, a demandé une rupture conventionnelle, acceptée par le Bureau et a quitté l'association le 8 septembre 2020. Par une même démarche, Laken Gontard ainsi que Noémie Maes ont également quitté Familles Rurales Saulce.

Un nouveau directeur, Abdel Yahyaouy, a pris ses fonctions fin septembre. Ancien animateur au foyer des jeunes de Saulce-sur-Rhône, il connaît parfaitement la structure et est apprécié des enfants et des jeunes.



Une partie des animateurs



Abdel est dorénavant épaulé par Samira Abadla, Florian Renebon, Christine Classen, Rémy Lenvin et Stacey Ville (en remplacement de Lucie Perrier qui est en congé de maternité).

Stéphanie Lelièvre est la nouvelle Présidente de l'association Familles Rurales Saulce, Vincent Ranc est Vice-Président, Aurélie Chareyre, trésorière et Aurélie Atikent, secrétaire.



Cathia Bertrand-Rubino et Stéphane Vargas remercient le nouveau Bureau et le directeur pour le travail réalisé, notamment avec la mise en place de la nouvelle administration.

Après de nombreuses discussions, Montélimar-Agglomération gèrera le périscolaire en régie au 1er juin 2021.

Nous veillerons à ce que les enfants bénéficient des mêmes prestations. ■

Education

18

Semaine de 4 jours

A partir du mois de septembre 2021, les enfants de l'école élémentaire intégreront le nouveau groupe scolaire se situant chemin de la Girarde.

Sur proposition des élus et des conseils d'écoles, l'inspecteur de l'Education nationale de la Drôme a été sollicité pour le retour à la semaine de 4 jours comme dans la plupart des écoles de Montélimar-Agglomération. Théoriquement les horaires restent inchangés, mais nous attendons la confirmation.

Le périscolaire se tiendra aussi dans les nouveaux locaux. L'école maternelle restera dans ses locaux actuels. La discussion se poursuit avec le périscolaire pour regrouper ou non les enfants des écoles en un lieu unique.

L'inscription scolaire de votre enfant se fait en mairie. Le secrétariat de mairie assurera le lien avec les directrices des deux écoles. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un rendez-vous avec les directrices après avoir finalisé vos démarches administratives. ■

Distribution des oeufs de Pâques 2021



En lieu et place de la traditionnelle chasse aux œufs, la commune a distribué les œufs de Pâques dans les classes des écoles élémentaires et maternelles. Tous les enfants ont ainsi pu avoir leur dose annuelle de chocolat, malgré la crise sanitaire ! ■

Distribution des éco-cahiers de jeux de Montélimar-Agglomération

Les enfants ont pu «former» leurs parents au tri sélectif et les informer sur la problématique des déchets, grâce aux cahiers éco-citoyens fournis par Montélimar-Agglomération et distribués par le Maire et ses adjoints à l'automne dernier. Un cahier de jeux éducatif et ludique pour sensibiliser au respect de l'environnement, et aider les jeunes Saulçois à choisir la bonne poubelle ! ■



Ecole maternelle atelier potager



Les élèves de l'école maternelle ont pu planter plusieurs mini-potagers dans leur cour, avec l'aide précieuse des services techniques de la commune. ■

La culture - la grande perdante de la crise sanitaire



La crise due au Covid-19 a frappé de plein fouet nos associations de loisirs, sportives ou culturelles.

Cette année, Josiane Dumas, adjointe en charge des événements et de la culture, et la Commission culture, avaient plein de projets... Beaucoup n'ont pas pu aboutir malgré le travail fourni.

Ainsi l'arbre de Noël, le spectacle de danse, le carnaval, la fête des talents, la chasse aux œufs ont été annulés, dans le respect des restrictions gouvernementales.

Avec l'arrivée du printemps et la prochaine saison estivale, les élus et les membres de la Commission espèrent vivement que les actions prévues seront maintenues : Fête de la musique, 15 août. ■

Concours de la meilleure photo du carnaval 2021

En ces temps de crise sanitaire, le traditionnel défilé du carnaval n'a pas pu avoir lieu. Qu'à cela ne tienne, la commune a organisé un concours photo du meilleur déguisement pour tous les enfants de Saulce-sur-Rhône. Suite au vote, la Commission culture a récompensé les gagnants en leur offrant des pass Famille au Safari de Peaugres. Des livres ont par ailleurs été offerts par la commune à tous les participants. ■



Forum 2020 et situation des associations

Le Forum des associations de Saulce-sur-Rhône s'est tenu le samedi 5 septembre 2020 au Parc de l'Olivette. Les douze associations présentes ont ainsi pu présenter leurs activités, permettant aux visiteurs de découvrir la richesse et la diversité des propositions malgré la crise sanitaire.

Au début de l'année 2021, les associations ont envoyé à la commune leur demande de subvention. Malgré le contexte incertain et l'arrêt imposé de nombreuses activités, la commune continue de soutenir le monde associatif. ■

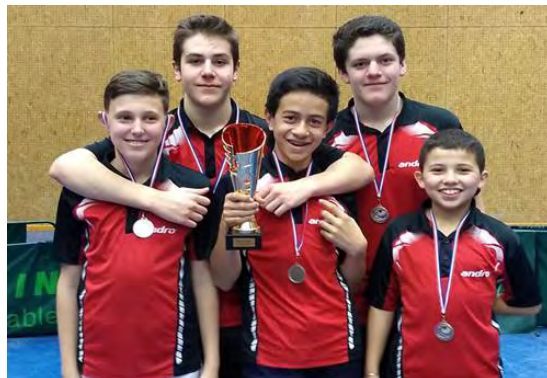


Associations

22

Aire Ping

Aire Ping a réalisé en 2019/2020 une de ses meilleures saisons depuis la création du club en janvier 2005. En individuel, elle obtient une vingtaine de podiums dans pratiquement toutes les compétitions existantes et dans toutes les catégories d'âge, adultes ou jeunes. Les équipes progressent également : 3 des 4 équipes engagées sont montées d'une division. Les adhérents se sont entraînés sous la houlette de l'entraîneur diplômé Yoann Delarbre et ont hâte de reprendre. ■



Saulce tennis



La reprise du tennis s'est plutôt bien passée. De nouvelles têtes sont venues compléter le groupe, aussi bien chez les jeunes que chez les seniors. La compétition avait repris avec le championnat d'automne. Les adhérents ont repris les entraînements et les compétitions depuis peu. Les entraînements non réalisés seront rattrapés pendant les vacances scolaires si cela est possible. ■



US Saulce Basket

En 2020 un nouveau Bureau a été mis en place avec Alain Perrier, Président, Ophélie Pérez, trésorière, Stéphanie Pioger, Yvette Faure, Françoise Joubert, Guillaume Pérez, secrétaire, Ludovic Daux, Christophe Mirabel, Dominique Gazoni, Thierry Olagnon et Georges Mirabel, Président d'honneur.

L'US Saulce Basket accepte les enfants à partir de 5 ans et propose 1 à 2 séances d'entraînement par semaine. Elle dispose d'équipes toutes catégories (U9 à U13), dont certaines évoluent en championnat régional, voire national. Pour les adultes désireux de faire de la compétition, il y a 3 équipes seniors masculines (niveaux départemental et régional). Il existe enfin une section loisirs pour une pratique hebdomadaire. ■



Contact:
06 59 35 60 44 ou basketsaulce@gmail.com

Club de l'amitié - UNRPA

Ateliers cuisine

Martine Debray-Vergnoux, Présidente de l'UNRPA, a organisé, en collaboration avec la Manufacture Aix & Terra et son chef Vincent, plusieurs ateliers cuisine pour les membres de son association. Le premier atelier a eu lieu le 21 octobre. Un petit groupe d'adhérents a pu préparer et déguster un crumble au caramel beurre salé. D'autres ateliers sont prévus, en attente de la levée des mesures sanitaires. ■

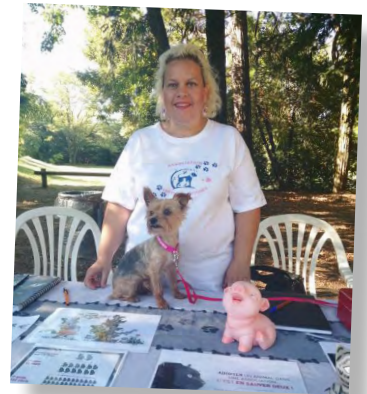


Crumble pomme-banane à la crème chocolat-spéculoos.



Les petites patounes

Cette association a vu le jour en 2010, grâce à Delphine et Stéphanie, deux passionnées ! L'objectif est de recueillir des animaux abandonnés, maltraités, voués à l'euthanasie, âgés ou handicapés. L'association s'occupe aussi de trapper des chats errants, de les stériliser et de les identifier. Elle rappelle aux détenteurs d'un animal que celui-ci doit obligatoirement être identifié par puce ou tatouage. Elle conseille la stérilisation des chats afin d'éviter maladies et accroissement des portées de chatons abandonnés. ■



Un groupe de joggeurs saulçois



Emilie Baulieu, conseillère municipale, propose la création d'un groupe de joggeurs ouvert à toutes et tous à Saulce-sur-Rhône le dimanche matin.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter l'adresse mail : footing.saulce@gmail.com.

ASCSE

L'Association sportive culturelle de Saulce et des Environs a fêté en janvier sa 49ème année d'existence. Presque un demi-siècle consacré à la création et au développement d'actions sportives et culturelles sur notre territoire. Aujourd'hui en dépit des circonstances particulières, l'espoir de reprendre les activités au sein des différentes sections demeure intact.

Retrouvez toutes nos sections sur le site internet de la commune. ■

Action sociale

24

Une habitante centenaire à Saulce !

A l'occasion des 100 ans de Madame Claire Gri-maud, Saulçoise depuis ... toujours, Monsieur le Maire Daniel Buonomo et son adjoint Stéphane Vargas ont tenu à lui souhaiter dignement son anniversaire.

Ce moment convivial autour de cette habitante née « au village » (comme inscrit sur le registre d'état civil) le 24 mars 1921, a permis de se rap-peler la douceur de vivre à Saulce-sur-Rhône à travers les âges.



Un CCAS toujours solidaire - action « boîtes de Noël »



Créée à l'intention des plus démunis, l'action des « boîtes de Noël » s'est déroulée à l'initiative de Corinne Fuma, habitante de Saulce-sur-Rhône, soutenue par le CCAS, ainsi que par l'US Saulce Basket.

Les habitants de Saulce-sur-Rhône étaient invités à remplir un colis avec plusieurs objets, pour se tenir au chaud, des produits à manger, des produits de beauté ou des cadeaux « loisirs » ainsi qu'un petit mot, et à les déposer chez Carephone, partenaire de cette action.



Cette collecte solidaire a permis de récolter en décembre de nombreux cadeaux, à l'attention des bénéficiaires des Restos du Cœur et de la Croix-Rouge française de Montélimar.



La commune recherche des personnes ressources

Vous êtes un expert dans votre domaine et vous souhaitez œuvrer au bien-vivre ensemble et à la solidarité à Saulce-sur-Rhône ? Devenez personne-ressource !

Vous serez identifié par l'équipe municipale et les services comme soutien compétent, et référent sur des sujets particuliers nécessitant des conseils techniques.

Vous pouvez nous contacter dès maintenant pour nous faire part de vos spécialités.

Contact: 04 75 63 00 20 ou accueil@saulce.com

La commission sociale généreuse envers les aînés

La crise sanitaire a obligé d'annuler le repas de Noël organisé à l'hôtel IBIS.

Mais les membres de la Commission sociale ont su trouver plein d'autres idées, comme deux colis au choix d'Aix & Terra, un bon d'achat ainsi que le colis traditionnel.



297 colis ont été distribués par les élus.



Action sociale

26

CCAS «Le Renouveau»



« Ce mandat, avec cette crise sanitaire sans précédent, est l'occasion d'imposer un nouveau rythme à notre municipalité. Je n'hésiterai pas à casser les codes et à donner une impulsion forte à des enjeux parfois considérés comme des charges quand ils ne font pas l'objet d'une stigmatisation. Le social est un domaine particulièrement clivant alors qu'il constitue le cœur de l'attractivité d'une commune » affirme l'adjoint aux affaires sociales, Stéphane Vargas.

Il souhaite que notre commune s'attache à renforcer les liens de solidarité, toutes générations confondues. De nombreuses actions seront menées en faveur des plus vulnérables dans le respect de la dignité de chacun, en refusant l'assistanat chronique au profit d'une entraide basée sur l'implication réelle de chacun.

Le CCAS constitue l'outil principal pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'action sociale de la commune. ■

L'urgence de la réalisation d'une analyse de besoins sociaux - ABS

« Bien plus qu'une nouvelle obligation réglementaire, l'analyse des besoins sociaux est un outil de politique publique stratégique permettant un plan d'actions. Il s'agit de transformer cette obligation en opportunité », dixit l'adjoint au Maire.

Le but est d'élaborer un projet social pour la commune et de déterminer objectivement les besoins réels de la population, en tenant compte des différents publics qui la composent, familles, personnes âgées, jeunes, handicapés...

Sa dimension stratégique est réelle, d'autant plus en cette période de crise sanitaire: quelles conséquences sur la vie des Saulçois en termes économiques, sociaux, de santé publique, d'accès au numérique, etc. et comment la collectivité peut amortir ce choc financier, avec quels moyens dédiés dans les prochains budgets ?

Pour ce faire, un comité de pilotage a été constitué, et sera garant du bon déroulement de l'étude. On y retrouvera le Président du CCAS, Daniel Buonomo, porteur du projet, Stéphane Vargas, adjoint aux affaires sociales, chef du projet et référent, Nicole Prost, directrice des services, Anne Olagnon, Albert Marnas Albert, Vincent Régal, tous les trois membres du CCAS. ■



Un nouveau local

L'adjoint aux affaires sociales précise : « Je suis très heureux de vous recevoir dorénavant sur le nouveau site d'implantation du Centre communal d'action sociale (CCAS). Depuis le mois de juin, je vous accueille dans le respect de la confidentialité et des règles d'accessibilité au 20 avenue du Dauphiné, les vendredis de 14h00 à 17h30 sur rendez-vous, téléphone 04 75 63 00 20 ».

Pour rappel, l'accueil du CCAS a pour but d'identifier votre demande d'aide, de compléter vos démarches administratives pour l'obtention de ces aides, de vous orienter vers les services adéquats et les professionnels compétents. L'autre force de cette nouvelle adresse, c'est la création de la permanence saulçoise de la Mission locale pour nos jeunes. « Je suis certain que ce regroupement entrainera un dialogue riche et une dynamique au CCAS », s'enthousiasme Stéphane Vargas.



Permanence de la Mission Locale - une chance pour nos jeunes

Depuis le 5 janvier 2021, la Mission Locale des Portes de Provence assure une permanence d'accueil à Saulce, dans les locaux du CCAS situés au 20 avenue du Dauphiné.

Les équipes sont disponibles tous les jeudis, aux heures suivantes: 10h00 et 12h30 et 13h30 -17h30, pour accueillir les jeunes Saulçois de 16 à 25 ans, et les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.



La Mission Locale est le premier réseau pour l'emploi des jeunes. Ses domaines d'intervention sont variés : emploi, formation, logement, santé, mobilité...

Un service précieux pour Saulce et les Saulçois, qui a conduit la commune à mettre gratuitement à disposition de l'association des locaux lui permettant d'exercer son activité d'accueil. Les élus et les services municipaux, ainsi que le foyer des jeunes, travailleront main dans la main avec la Mission Locale.

Action sociale

28

Le CCAS face à une crise sans précédent

« Sur le terrain et depuis l'apparition de l'épidémie, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'Etat, informer et rassurer les Saulçois, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique, notamment pour venir en aide aux personnes fragiles et soutenir les professionnels de santé dans leur lutte contre le Covid-19 », rappelle l'adjoint aux affaires sociales. ■



Recensement des personnes à risques

« Dès notre prise de fonction, au mois de juin 2020, nous avons pris l'initiative de créer un registre communal dans le cadre du plan d'alerte d'urgence comme le prévoit la loi du 30 juin 2004 », précise Stéphane Vargas.

Cette démarche a pour but de garantir une veille et une attention particulière auprès des personnes recensées, dans des contextes spécifiques, plans d'alerte canicule ou grand froid, crise sanitaire ou évènement exceptionnel.

De ce fait, lors du deuxième confinement ayant débuté le 29 octobre 2020, la création d'une veille téléphonique - plus de 100 appels par semaine, a permis de lutter contre l'isolement.



SAULCE
SAULCE-ROBEN

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES
Article L. 121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles

Prénom : _____
Nom : _____

Je soussigné(e) : Nom _____
Né(e) le : _____ Domicile : _____
Adresse : _____
Téléphone portable : Oui Non

Répondre téléphonique en ma qualité d'habitant(e) de Saulce-sur-Roben ? Oui Non

Scénario : Je suis inscrit(e) sur le registre communal en ma qualité d'habitant(e) de Saulce-sur-Roben ? De plus de 60 ans De plus de 65 ans De plus de 70 ans De plus de 75 ans De plus de 80 ans De plus de 85 ans De plus de 90 ans De plus de 95 ans De plus de 100 ans

En situation de handicap ? Oui Non

Tel : _____

Nom du médecin traitant : _____

MON ENTOURAGE, MA FAMILLE

A prévenir en cas d'urgence : Nom _____ Domicile : _____
Téléphone portable : _____
La plus proche de chez moi : Nom _____ Domicile : _____
Téléphone portable : _____

MES SERVICES A DOMICILE

Aide à domicile : Oui Non
Salaire infirmière : Nom _____ Téléphone : _____
Portage de repas : Nom _____ Téléphone : _____
Téléalarme : Nom _____ Téléphone : _____

Fait à Saulce-sur-Roben, le _____
Signature : _____

Attribution du CCAS :
Pour tous renseignements, contactez le CCAS de Saulce-sur-Roben, 12 avenue du Dauphin, 20 270 Saulce-sur-Roben.
Pour connaître les modalités de dépôt de la demande, rendez-vous sur le site internet : www.saulce.com
En cas de modification de vos coordonnées, merci de nous le signaler.
Une demande de inscription sur le registre communal est à déposer au CCAS de Saulce-sur-Roben, 12 avenue du Dauphin, 20 270 Saulce-sur-Roben. Une demande de inscription sur le registre communal est à déposer au CCAS de Saulce-sur-Roben, 12 avenue du Dauphin, 20 270 Saulce-sur-Roben. Une demande de inscription sur le registre communal est à déposer au CCAS de Saulce-sur-Roben, 12 avenue du Dauphin, 20 270 Saulce-sur-Roben.

**Pour vous inscrire,
contactez-nous au
04 75 63 00 20 ou
téléchargez
le formulaire
sur le site internet
de la mairie :
www.saulce.com**



Campagne de soutien à la vaccination

Stéphane Vargas : « Dès le 18 janvier 2021, notre responsabilité en tant qu'élus était de nous assurer de l'accès à la vaccination pour tous les Saulçois de plus de 75 ans qui le souhaitent ».

La mise en place par la Commission d'action sociale de la commune d'une cellule d'accompagnement composée d'élus et de membres du personnel communal a permis de recenser environ 80 personnes de plus de 75 ans, souhaitant être aidées pour leur prise de rendez-vous, d'effectuer une veille des créneaux disponibles, d'aider au transport vers les lieux de vaccination.

En mai, toutes les personnes de plus de 75 ans s'étant inscrites à cette campagne avaient reçu leur deuxième injection.



Le CCAS face au handicap - fauteuil motorisé pour Virginie Coste

Le CCAS et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Drôme ont été à l'origine d'un beau moment de solidarité au mois de février dernier. Ils ont permis, via leur aide financière, l'achat d'un fauteuil motorisé pour Virginie Coste, habitante de Saulce, handicapée à la suite d'une intervention chirurgicale.

Le fauteuil n'était pas pris entièrement en charge par l'Assurance maladie. La prise en charge du restant financier permet à cette Saulçoise de garder un lien social, essentiel pour son bien-être, grâce à un outil adapté à son quotidien.

C'est Stéphane Vargas, adjoint aux affaires sociales, l'adjutant Olivier Chirol, responsable de la Commission sociale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Drôme, et le capitaine Vincent Rasclé, représentant de l'amicale des sapeurs-pompiers de Saulce-sur-Rhône, qui ont remis à Virginie Coste le fauteuil motorisé. ■



Agglomération

30

Comment fonctionne l'agglomération - l'essentiel

QUEL EST LE RÔLE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ?

Les élus communautaires assurent la direction politique de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, CAMA. Ils représentent leur commune au sein de la communauté d'agglomération et portent le projet intercommunal pour les 6 prochaines années. Ils votent le budget de la Communauté d'agglomération et prennent les décisions relatives à l'exercice des compétences de la CAMA.

COMBIEN D'ÉLUS SIÈGENT DANS L'ASSEMBLÉE ?

La CAMA compte 62 conseillers communautaires, élus en même temps que le renouvellement des Conseils municipaux des communes qui composent la CAMA. Le nombre d'élus d'une commune au Conseil communautaire est déterminé en fonction de sa population.

QUI PRÉSIDE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

Monsieur Julien Cornillet, Maire de Montélimar, a été élu Président de l'assemblée par les conseillers communautaires le 16 juillet 2020.

COMMENT TRAVAILLENT LES ÉLUS ?

Le Conseil communautaire

Les 62 élus composant le Conseil communautaire se réunissent en assemblée plénière, au palais des congrès de Montélimar, environ tous les deux mois pour délibérer.

Le Bureau Communautaire ou Bureau des Maires

Le Bureau communautaire est composé du Président, des 15 Vice-Présidents et des Maires ou représentants des communes), soit 32 élus. Le Bureau travaille sur les affaires courantes et prépare les délibérations du Conseil communautaire.

Les commissions et groupes de travail

Le fonctionnement politique de l'agglomération s'articule autour de commissions composées de conseillers municipaux des communes traitant des domaines relevant de la compétence de la CAMA. Les propositions de commissions seront ensuite soumises au bureau communautaire. ■

Les échos du Conseil
Le 14 novembre 2020, le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Puy-Saint-Martin à la Communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération.

Daniel Buonomo - Vice-Président

Le Maire de Saulce, Daniel Buonomo a été élu Vice-Président de la CAMA en charge des finances. Il est également le rapporteur de la commission ressources et moyens.

Il est également Vice-Président du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale, SCoT, Rhône Provence Baronnies qui est composé de 8 établissements publics de coopération intercommunale, sur trois départements et deux régions. Le SCoT est un document d'urbanisme qui coordonne les actions des groupements de communes qu'il réunit, dans les domaines suivants: habitat, mobilité, aménagement commercial, environnement et paysage.

Monsieur le Maire est également membre du Bureau du Syndicat des Portes de Provence, SYPP. ■

Visite du Président, Julien Cornillet, à Saulce-sur-Rhône



Jeudi 27 mai 2021, le Président de Montélimar-Agglomération, Julien Cornillet, est venu visiter avec le Maire, Daniel Buonomo, deux unités économiques remarquables de la commune, la manufacture Aix & terra et l'EARL Le Gazavel.



La manufacture Aix & Terra, installée depuis six ans avec le soutien de la commune, transforme des produits locaux sur place.

L'EARL Le Gazavel abrite sous ses serres photovoltaïques des fruits, essentiellement la production de kiwis jaunes.

Notons que l'EARL Le Gazavel ainsi que LORIFRUILTS fourniront leurs fruits pour une partie des cantines de Montélimar-Agglomération en circuit court.



Séance du mercredi 16 septembre 2020

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le Conseil municipal désigne Messieurs Oliète-Nuez, Cotton et Roux ainsi que Mesdames Floc'h et Pellier comme membres de la commission de contrôle des listes électorales.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION, CLI

Daniel Buonomo, titulaire, et Boris Riout, suppléant, sont désignés comme membres à la Commission Locale d'Information.

REPORT DE LOYERS

Monsieur le Maire propose de reporter et d'échelonner les loyers de la Manufacture Aix & Terra et de l'auto-école Tannouh pour la période de fermeture administrative. Le Conseil décide de répartir cette charge sur 5 mois.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal adopte son règlement intérieur. ■



Séance du samedi 14 novembre 2020



Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux conseillers, Joël Champelovier et Patrick Mirabel. Joël Champelovier a succédé à Damien Maes depuis sa démission le 19 octobre 2020. Françoise Joubert, Bernard Roos ainsi que Flora Wilkens n'ont pas souhaité prendre le siège vacant au Conseil municipal suite à la démission de Laurence Pellier et ont laissé leur place en démissionnant à Patrick Mirabel qui fait partie de l'équipe municipale depuis le 5 novembre 2020.



AVENANT N° 3 DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le marché avec le prestataire actuel arrive à terme. Pour se donner le temps de bien définir le nouveau cahier des charges qui sera modifié du fait du nouveau fonctionnement du restaurant social et scolaire en self, le Conseil municipal décide de prolonger jusqu'au 31 août 2021 le marché de prestation de services avec la société NEWREST Restauration. ■

Séance du lundi 21 décembre 2020

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – MISE À JOUR

Le Conseil municipal approuve la mise à jour du Plan communal de sauvegarde et prend acte des modifications apportées sur les fiches actions. ■

Séance du samedi 23 janvier 2021

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SUPPRESSION DES FONCTIONS D'ADJOINT DE MONSIEUR GÉRARD RUEL

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'élection de Monsieur Gérard Ruel comme adjoint le 28 mai 2020, il lui a confié la délégation de fonction dans les domaines relatifs à l'urbanisme, aux travaux, à l'environnement et à l'agriculture.

Monsieur le Maire a retiré le 11 janvier 2021 à Monsieur Gérard Ruel sa délégation.

Par vote à main levée, le Conseil municipal a confirmé, à l'unanimité, la décision du Maire et a procédé à son retrait. ■

Séance du mardi 23 février 2021

REPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT DES EAUX DRÔME-RHÔNE

Suite au retrait de délégation de Monsieur Gérard Ruel et aux échanges qui ont suivi, Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Ruel ne fait plus partie de la majorité municipale.

Cette situation justifie le remplacement de Monsieur Ruel en qualité de représentant au sein du Syndicat des Eaux Drôme-Rhône. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de solliciter le Conseil communautaire de Montélimar-Agglomération afin de procéder au remplacement du délégué actuel de la commune de Saulce-sur-Rhône, Monsieur Gérard Ruel, par Monsieur Emmanuel Liozon.



ACQUISITION DE L'ANCIENNE PISTE DES MINES

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de se prononcer définitivement sur les conditions d'acquisition de la parcelle, constituant l'ancienne piste des Mines, d'une superficie globale de 13.200 m² au prix de 13.200 €, frais en sus.

Le Conseil municipal décide de procéder à cette acquisition.

AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT « MODES DOUX » SUR LA VIA AGRIPPA – DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le coût du projet d'aménagement d'un cheminement « modes doux » sur la Via Agrippa à Saulce-sur-Rhône, ainsi que de son parking et de son aire d'accueil au niveau du cimetière, est estimé à 810 000 € HT.

Afin de financer le projet, des aides peuvent être versées, par plusieurs partenaires publics.

Un certain nombre de questions relatives à la Via Agrippa et son environnement sont évoquées par les conseillers. Ce sujet fera l'objet de travaux en commissions.

Ce projet sera financé à 25 % par la Région, 15% par l'Etat, 13% par le département et 47% par la commune. ■

Séance du mardi 23 février 2021

RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA CURE - DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le coût du projet de rénovation de la cure de Saulce-sur-Rhône est estimé à 45.142,90 € HT.

Afin de financer le projet, des aides ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 11.410,73 € chacune.

SITE AUREATEX/CHAVANOZ

Monsieur le Maire informe que l'investisseur, Uniti Habitat, dont la proposition d'achat avait été acceptée par le juge commissaire, a abandonné le projet. Il indique qu'il a rencontré le liquidateur pour lui proposer l'achat de la friche par la commune pour 500.000,00 €.

Séance du mardi 13 avril 2021

APPROBATION ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2020

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver les résultats de 2020 et d'affecter la totalité du résultat excédentaire de fonctionnement 2020, à savoir 696.687,26 € au financement de l'investissement.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2021

Les taux d'imposition communaux, outre la suppression par l'Etat de la taxe d'habitation, restent inchangés en 2021. La part de la taxe foncière départementale est intégrée dans le taux communal, portant à 23,55 % la taxe foncière sur les propriétés bâties et à 38,56 % la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2021

La section de fonctionnement s'inscrit dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat et d'économies nécessaires sur les postes clefs de dépenses. Elle s'élève à 2.382.856,00 €, 2.637.755,23 € en 2020, et permet de dégager une prévision d'autofinancement de 696.687,26 €. La section d'investissement, quant à elle, permet de financer les projets stratégiques portés par la municipalité, à savoir la construction du groupe scolaire, la réalisation de travaux de voiries, l'entretien des bâtiments communaux, etc. La prévision globale d'investissement du budget 2021 s'élève à 7.155.299,99 €. En 2020 7.448.718,30 € ont été prévus.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'examen des demandes annuelles de subvention présentées par les associations locales, différents arbitrages ont été réalisés, et donne des explications sur les demandes présentant un caractère particulier.

Il indique que l'attribution des subventions pour les associations se fera à la sortie du confinement. Le montant sera adapté au nombre de mois de fonctionnement réel des associations. La municipalité continuera à soutenir les associations financièrement et techniquement.

Séance du Conseil municipal à l'Espace culturel pour respecter les mesures de distanciation.



Réunion de tirage au sort des jurés d'assises 2021

Ce rendez-vous ouvert au public a réuni les maires, ou leurs représentants, des communes de Savasse, les Tourettes, la Courcourde, Ancône et Saulce-sur-Rhône. 15 noms de citoyens ont été tirés au sort à partir des listes électorales, afin de constituer, comme tous les ans, le jury criminel de la circonscription. Ces jurés siègent ainsi à la cour d'assises, participant aux côtés des magistrats professionnels aux procès des personnes accusées de crime. ■



Les élus au travail

Être élu, c'est le devoir de répondre présent au quotidien pour porter la parole des Saulçois et défendre leurs intérêts.

Les adjoints au Maire et les conseillers municipaux respectent ce principe à la lettre, en participant assidument, non seulement aux instances de décision, mais aussi à des groupes de travail et à des réunions sur de nombreux sujets. ■



Le mot de la Minorité

Chères Saulçoises, Chers Saulçois,

C'est un honneur pour nous de représenter les nombreux électeurs qui ont accordé leur confiance à Atout Saulce et qui ont cru en ses projets.

Aujourd'hui nous ne sommes pas décisionnaires mais nous continuons notre engagement avec détermination.

Bien que les premiers Conseils municipaux se soient déroulés dans une ambiance très tendue, nous nous félicitons aujourd'hui d'avoir ouvert un dialogue avec l'équipe majoritaire. En ce sens, nous participons activement aux diverses commissions communales et n'hésitons pas à nous montrer force de proposition à chaque fois que cela nous paraît opportun.

Notre ligne de conduite est d'accompagner les projets qui nous paraissent utiles à la commune et de s'opposer à ceux qui sont contraires aux intérêts des Saulçois :

- Ainsi nous nous satisfaisons du revirement de la majorité concernant la sécurité des citoyens avec la création d'une police municipale, contrairement à ce qui était annoncé dans leur campagne électorale.
- Mais nous nous interrogeons sur les importants projets de bétonisation qui se feront au détriment des surfaces agricoles, socle de notre alimentation et de nos paysages.
- De même nous n'avons pas approuvé le budget de la commune, présenté le 13 avril dernier, car nous estimons qu'il est bien trop « dépensier » avec un investissement démesuré pour notre village : achats de véhicules, tracteur, balayeuse qui impliquent l'endettement de la commune avec un emprunt qui avoisine le million d'euros, mais aussi des coûts de fonctionnement supplémentaires.
- Comment seront financés le bus et la boulangerie qui ont été promis aux Saulçois ?
- Pourquoi dépenser un demi-million d'euros pour l'achat du site « Chavanoz » et confier le projet à un promoteur privé ?

Enfin, parce que la transparence de l'action publique est primordiale et que cela vous concerne, nous nous engageons à répondre à vos questions et à relayer les informations qui vous intéressent.

N'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse mail : actusaulce@free.fr en attendant la création de notre permanence.

Prenez soin de vous.

Le mot de la Majorité

Chères Saulçoises, Chers Saulçois,

La majorité a ouvert le dialogue avec l'opposition. Malgré cette bonne volonté, sur certains votes les conseillers minoritaires s'opposent.

Oui, nous investissons. Nous ne manquons pas d'ambitions pour notre village et le confort des Saulçois. Cela ne nous empêche pas de contrôler nos dépenses et d'être raisonnables.

Nous investissons par exemple dans un tracteur à 100 000 € pour le nettoyage des fossés et la coupe des bords de chemins. Celui-ci sera amorti en 3 ans, et permettra à la commune d'économiser les 30.000,00 € annuels payés depuis longtemps à une entreprise privée pour effectuer ce travail.

Nous avons agi avec la même logique pour chaque projet d'investissement. Le calcul est simple : le recours à l'emprunt vise à maîtriser les flux financiers pour gagner en autonomie et réduire les dépenses de fonctionnement.

Concernant la police municipale, il ne s'agit pas de création – Saulce est bien doté d'une police municipale depuis de nombreuses années – mais de réorganisation. Notre objectif: agir dans le bon sens, répondre aux besoins de sécurité des Saulçois.

Nous tenons par ailleurs à rappeler à l'opposition, une nouvelle fois, pourquoi nous achetons le site dit « Chavanoz » ou « Aureatex ». Notre commune doit pouvoir accueillir la construction de logements – c'est le projet que nous défendions pendant notre campagne. Un an après seulement, nous tenons nos promesses, et à moindre coût, dans l'intérêt de la commune.

La réalisation de logements sur ce terrain permet de

- réduire l'insécurité ; deux feux ont détruit une partie des bâtiments sur cette friche
- procéder au désamiantage des locaux
- disposer de terrains constructibles
- contribuer à l'amélioration du parc locatif social

Pourquoi confier le projet à un promoteur privé ? Faut-il rappeler que nous ne sommes pas des constructeurs? Nous permettons ainsi la mise en oeuvre d'un projet d'ampleur pour Saulce, tout en en garantissant la maîtrise du projet choisi par la municipalité.

Malgré nos projets ambitieux, nous maintiendrons les taux communaux à un niveau largement inférieur aux autres communes de la même strate.

Sylvie Victor



Sylvie Victor nous a quitté au terme d'une courte et foudroyante maladie qui l'a arrachée à ses proches à 54 ans.

Elle était très attachée à Saulce, aux Saulçois et aux associations locales.

Au sein de l'école et du périscolaire, elle a servi des centaines d'enfants en les initiant à l'informatique ou en assurant la surveillance des élèves au périscolaire et au restaurant scolaire et social.

Son dévouement au club de basket de Saulce-sur-Rhône en fit une secrétaire appréciée et sa présence assidue, lors des matchs, à la table de marque pendant des dizaines d'années, reste un souvenir précieux pour tous les joueurs locaux.

Nous retiendrons d'elle l'image d'une femme discrète et serviable.

Ils nous ont quittés...

BERGER Maria-Antonietta, 12/03/2020

BOUAKAOUI Ahmed, 01/03/2020

BRUNEL Clémence Hélène Juliette,
11/11/2020

GOUTARD Jean-Pierre Henri, 28/10/2020

ORTIZ PALMER Carmen, 16/01/2020

SEIGNOBOSC Patricia Marie Fernande,
07/11/2020

VIGNARD Raymond André, 28/10/2020

VICTOR Sylvie, 01/12/2020

GAY Georgette, 26/12/2020

BERGER Jean, 12/01/2021

JACQUET Gustave, 23/05/2021



Tous nos vœux de bonheur à ...

GROULIER Simon et LE MEUR Emilie,
25/09/2020

DIVERCHY Julien et DOLLET Emilie,
16/02/2021

SIVIGNON Thomas et ESCALLIER Estelle,
26/02/2021

DUCLAUX Axel et MAISONNEUVE Fanny,
29/04/2021

Bienvenue à ...

ARCHIMBAUD Mathis, Martial, Jean-Michel, 24/05/2020

BERMEJO Léna Julia, 23/07/2020

BOBICHON Loann Bernard, 19/09/2020

BOUNGUAB Salma, 10/01/2020

CLAUZIER LOPES Maëlysa Patricia Christelle, 16/07/2020

FUMAT Joshua, Désiré, 19/08/2020

PEREYRON AIMOND Mael, 18/05/2020

POMMIER Priam, Jules, Marius, Bruno, 08/01/2020

RAYNAUD Jade, Véronique, Béatrice, 08/10/2020

VIGNERON Lucas, Didier, Albert, 4/01/2020

ROUTIER Mathis Hugo, 30/05/2020

VADUVA Alina, Florentina, 08/03/2020

VADUVA Gratiela, Maria, 08/03/2020

VALLET Chiara, Honore, 07/08/2020

BELAID Noé, Bendehiba, 20/05/2021

BOBELICA Olivia, Roxana, 02/03/2021

CASCALES Tom, Mattéo, 26/04/2021

CHATEAU Julianne, Sylvie, Ambre, 30/04/2021

DIVERCHY Chloé, Laetitia, Stéphanie, 08/04/2021

FAURE Lou, Soan, 13/04/2021

GÜL Elisa, 16/02/2021

MICHELAS Léandre, Guy, Clément, 08/04/2021

PINATEL Effie, Malika, Sophie, 22/02/2021

PORTE Mila, 05/02/2021



Tous nos voeux de bonheur à ...

SAUDEMONT Jay et LEOPOLD Justine, 20/06/2020

SLAMA Ymène et HOUACHRI Saifeddine, 20/06/2020

VALLIER Coralie et BILLARD Julie, 25/07/2020

MOKADEM Emmelyne et LUCIANI Laurent, 01/08/2020

UHLMANN Ernest et CUEVAS Aurélie, 12/09/2020

MOREL Arthur et GONZALEZ Margaux, 24/10/2020

HUET Annelya et DIJOUX Anthony, 15/02/2020

NAOUALI Yanis et BELKACEM Imane, 07/03/2020



Agenda

18 juin 2021 > **Commémoration**

Mémorial

21 juin 2021 > **Fête de la musique**

Parc de l'Olivette

26 juin 2021 > **Concerts de poche**

Parc de l'Olivette

14 juillet 2021 > **Fête nationale**

Monument aux morts

17 juillet 2021 > **Festival off - Eleonore**

Parc de l'Olivette

18 juillet 2021 > **Fête du chien et foire artisanale**

Parc de l'Olivette

30 juillet 2021 > **Fête du centre de loisirs**

Parc de l'Olivette

15 août 2021 > **Fête du village avec feu d'artifice**

Parc de l'Olivette

10 septembre 2021 > **Concert Itinérances**

Espace culturel

13 novembre 2021 > **Atelier sceaux du Moyen-Âge**

Maison Olivette



Mairie de Saulce-sur-Rhône

12, avenue du Dauphiné - 26270 Saulce-sur-Rhône

Tél : 04 75 63 00 20 - Fax : 04 75 63 05 82 - www.saulce.com

Mail : accueil@saulce.com - <https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>

Directeur de publication : Daniel Buonomo

Rédaction : Mairie de Saulce

Photos : Mairie de Saulce

Conception graphique : Mairie de Saulce

Impression : Imprimerie Bayle

